



Demande de remboursement d'une redevance payée par erreur

Compléter entièrement et lisiblement ce formulaire en lettres majuscules (utiliser de préférence un ordinateur).
Dater et signer (signature manuelle ou électronique).
Envoyer le formulaire et la preuve du paiement de la redevance à l'adresse remboursement@ibz.fgov.be. Le format Pdf est impératif, dans le cas contraire le remboursement ne sera pas effectué.

1) **Montant du remboursement (en euro) *** :
(Joindre la preuve du paiement, de préférence en format pdf)

2) **Motif du remboursement*** :

- Moins de 18 ans au moment de la demande (joindre preuve d'identité)
 Regroupement familial avec un citoyen UE (à l'exception d'un Belge)
Indiquer le n° national du citoyen UE :
 Regroupement familial avec un réfugié reconnu ou un bénéficiaire de la protection subsidiaire:
Indiquer le n° national du réfugié / bénéficiaire :
 Double paiement (Joindre la preuve de deux paiements, de préférence en format pdf)
 Boursier (Joindre le formulaire type signé par une autorité ou un organisme désigné à l'article 1^{er}/1 de l'arrêté royal du 08/10/1981)
 Arrêts conseils d'état 2019 (annulation AR 16 février 2015 et AR 14 février 2017) :
demande introduite le (date) à (lieu)
 Autre raison
Donner une explication claire et complète :

3) **Coordonnées de l'étranger pour lequel la redevance a été payée*** :

Numéro SP (si connu) :
Référence de la demande de visa (si connu) :
Prénom :
Nom :
Date et lieu de naissance :
Nationalité :

4) **Coordonnées et données bancaires du titulaire du compte*** :

Numéro national (pour les titulaires d'un compte belge) :
Nom :
Prénom :
Rue : + n° Boîte :
Code postal : Commune :
Pays :
Tél. : Adresse e-mail :
Nom de l'entreprise : Type d'entreprise (sprl, sa, ...) :
Numéro de TVA : (en cas de remboursement à l'entreprise)
Pays où le compte bancaire est établi :
Numéro d'IBAN (uniquement pour les pays utilisant l'Iban) * :
Code SWIFT/BIC (uniquement pour les pays dans lesquels le code Swift est utilisé) :
Numéro de compte bancaire (pour tous les numéros de compte non belge) :
Code bancaire (pour tous les numéros de compte non belge) :
Numéro de Transite ABA (obligatoire pour les numéros de compte Canadien) :
Numéro de Routage ABA (obligatoire pour les numéros de compte US-9chiffres) :
Numéro fiscal (obligatoire pour les numéros de compte Russes et Brésiliens) :
Code VO (obligatoire pour les numéros de compte Russes) :

Déclaration de confidentialité :

L'Office des étrangers, situé boulevard Pacheco 44 à 1000 Bruxelles, intégrera les données précitées dans une application comptable de l'autorité fédérale. L'Office des étrangers respecte votre vie privée. Les données demandées sont dès lors limitées aux données strictement nécessaires. Vous avez le droit de retenir vos données. Vous avez le droit d'accéder aux données personnelles vous concernant, ainsi que d'améliorer et de supprimer celles-ci. Vos données sont destinées à être utilisées à des fins purement comptables (conformément à l'autorisation RN N° 46/2008 du 12 novembre 2008 du Comité sectoriel du Registre national). Ces informations ne seront jamais transmises à des tiers sans votre permission explicite préalable.

Date et signature (manuelle ou numérique) de la personne qui demande le remboursement